jeudi 5 novembre
vendredi 6 novembre
lundi 9 novembre
2020

Laurence Léchelon
Responsable de formation

RÉUNION

FORMATEURS TERRAIN ETUDIANTS en DECESF

Lycée Jean Lurçat Perpignan

ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Jean Lurçat de Perpignan
25 avenue Albert Camus - 66070 Perpignan
Tél 04 68 50 28 91 / Fax 04 68 50 38 37

ORDRE DU JOUR

1. Situation sanitaire

2. Objectifs du stage

3. Articulation théorie/pratique

4. Epreuves liées au stage

5. Quelles activités à distance ?

6. Questions diverses

1. Situation sanitaire

- Pour le moment : **maintien des stages** (en attente des consignes des ministères)

https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/reforme-des-diplomes-en-travail-social/article/foire-aux-questions-diplomes-du-travail-social-gestion-de-la-crise-sanitaire

- Pour les **déplacements** : certificat de scolarité + convention de stage ou contrat d'alternance

- **Avenant** aux conventions de stage voté en CA le 3/10/2020 :

« Modalités de suivi et d'encadrement de l'élève entre le(s) enseignant(s)-référent(s) enseignant(s) référent(s) et le tuteur lorsqu'une partie de la période de formation en milieu professionnel est réalisée à distance (en établissement ou à domicile) »
Il est entendu entre les parties qu'elles auront vérifié, au préalable, que les missions confiées au stagiaire se prêtent à un travail à distance et qu'il dispose du matériel adéquat. Ces missions devront être clairement écrites dans l'annexe pédagogique.
Le lieu d'exercice des missions (adresse complète) devra être clairement mentionné dans le premier encadré de la convention de stage « adresse du lieu de la période de formation en entreprise si différente de l'entreprise (ou organisme d'accueil) ».

2. OBJECTIFS DU STAGE*

- Identifier les **caractéristiques et spécificités des publics**
- Mettre en œuvre des **actions d'accompagnement social**
- Mettre en œuvre la **méthodologie d'intervention sociale**
- Créer les conditions de mise en œuvre de la **relation d'aide**
- Créer les conditions de **mobilisation des publics**

- Élaborer une **communication professionnelle**
- Organiser une **veille sur les dispositifs** de politiques publiques et territoriales

- S'inscrire dans un **travail d'équipe**
- Appréhender les **enjeux et les logiques institutionnelles** et interinstitutionnelles partenariales et de réseaux sur un territoire donné
- Élaborer et conduire des **projets** à dimension territoriale

- Analyser sa **posture professionnelle**

*source : annexe III du référentiel
https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/reforme-des-diplomes-en-travail-social/article/diplome-d-etat-de-conseiller-en-economie-sociale-familiale

Répartition de ces objectifs sur l'année

Ajustables aux structures
(missions, publics, opportunités)

Evalués dans le livret de formation*
où le tuteur s'exprime sur l'atteinte des compétences de façon globale
(une partie est également complétée par le centre de formation)

*Le livret de formation (annexe IV du référentiel) vous a été remis en version imprimée par le stagiaire.
Il est disponible en version numérique : https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/reforme-des-diplomes-en-travail-social/article/diplome-d-etat-de-conseiller-en-economie-sociale-familiale

3. Articulation théorie / pratique

Cadre réglementaire :

- 560h de formation théorique
- 540h de formation pratique
- deux semestres
- 6 épreuves positionnées en fin de semestre 1, en fin de semestre 2 et en octobre de l'année suivante

>>> le calendrier est élaboré en Instance Pédagogique et Technique*

*Instance Pédagogique et Technique 1 : entre le 1er et le 12 mars
Instance Pédagogique et Technique 2 : entre le 17 et le 22 mai

Articulation théorie/pratique : calendrier de formation 2020/2021

Septembre 2020			Octobre 2020			Novembre 2020			Décembre 2020			Janvier 2021			Février 2021			Mars 2021			Avril 2021			Mai 2021			Juin 2021			Juillet 2021		
1	M		1	J		1	D		1	M		1	V		1	L		1	L		1	J		1	S		1	M	23	1	J	Ateliers MPP
2	M	36	2	V		2	L		2	M	49	2	S		2	M		2	M	10	2	V		2	D		2	M		2	V	
3	J		3	S		3	M		3	J		3	D		3	M	6	3	M		3	S		3	L		3	J		3	S	
4	V		4	D		4	M	45	4	V		4	L		4	J		4	J		4	D		4	M	19	4	V		4	D	
5	S		5	L		5	J		5	S		5	M		5	V		5	V		5	L		5	M		5	S		5	L	
6	D		6	M		6	V		6	D		6	M	2	6	S		6	S		6	M		6	J	UPVD	6	D				
7	L	Rentrée	7	M	41	7	S		7	L		7	J		7	D		7	D		7	M		7	V		7	L	CCF DC3			
8	M		8	J		8	D		8	M		8	V		8	L		8	L		8	J		8	S		8	M	24			
9	M	37	9	V		9	L		9	M	50	9	S		9	M		9	M	11	9	V		9	D		9	M				
10	J		10	S		10	M		10	J		10	D		10	M	7	10	M		10	S		10	L		10	J				
11	V		11	D		11	M	46	11	V		11	L		11	J	UPVD	11	J		11	D		11	M	20	11	V				
12	S		12	L		12	J		12	S		12	M		12	V		12	V		12	L		12	M		12	S				
13	D		13	M		13	V		13	D		13	M	3	13	S		13	S		13	M	16	13	J		13	D				
14	L		14	M	42	14	S		14	L		14	J		14	D		14	D		14	M		14	V		14	L	Selections			
15	M		15	J	Atelier MPP	15	D		15	M		15	V		15	L		15	L		15	J		15	S		15	M	25			
16	M	38	16	V		16	L		16	M	51	16	S		16	M		16	M	12	16	V		16	D		16	M				
17	J		17	S		17	M		17	J		17	D		17	M	8	17	M		17	S		17	L		17	J				
18	V		18	D		18	M	47	18	V		18	L		18	J	J2	18	J		18	D		18	M	AM Mutualisation	18	V				
19	S		19	L		19	J		19	S		19	M	UPVD	19	V		19	V		19	L		19	M		19	S				
20	D		20	M		20	V		20	D		20	M	4	20	S		20	S		20	M	17	20	J		20	D				
21	L		21	M	42	21	S		21	L		21	J		21	D		21	D		21	M		21	V		21	L	IS			
22	M		22	J		22	D		22	M		22	V		22	L		22	L		22	J		22	S		22	M	ARP			
23	M	39	23	V		23	L		23	M	52	23	S		23	M		23	M	13	23	V		23	D		23	M				
24	J		24	S		24	M		24	J		24	D		24	M	9	24	M		24	S		24	L		24	J	Ateliers MPP			
25	V		25	D		25	M	48	25	V		25	L	AEB - ASVQ	25	J		25	J		25	D		25	M	22	25	V	Rattrapages			
26	S		26	L		26	J		26	S		26	M		26	V		26	V		26	L		26	M		26	S				
27	D		27	M		27	V		27	D		27	M		27	S		27	S		27	M	18	27	J	Restitution	27	D				
28	L		28	M	44	28	S		28	L		28	J		28	D		28	D		28	M		28	V		28	L	PRE RENTREE Sout. blanches			
29	M		29	J		29	D		29	M		29	V					29	L		29	J		29	S		29	M	Ateliers MPP			
30	M	40	30	V		30	L		30	M	1	30	S					30	M	14	30	V		30	D		30	M				
			31	S					31	J		31	D					31	M					31	L							

LEGENDE

- vacances scolaires
- jours fériés
- ateliers MPP
- formation pratique
- formation théorique
- épreuves d'examen

AEB : aide éducative budgétaire
ASVQ : analyse à visée socio-éducative vie quotidienne
IS : intervention sociale
ARP : analyse des relations partenariales
MPP : mémoire de pratiques professionnelles

— cours avec l'université

Articulation théorie/pratique : axes de travail au cours de l'année

APPORTS THEORIQUES, CONCEPTUELS, METHODOLOGIQUES

Appréhender les missions d'un service, d'un établissement, d'une institution
Identifier les champs d'intervention du CESF
Repérer les spécificités des publics accueillis ou accompagnés
Identifier les fonctions et activités et méthodes du CESF

1

Identifier et analyser les besoins, attentes et ressources de la personne ou du groupe
S'inscrire dans un travail d'équipe pluri professionnel et pluridisciplinaire
Identifier les relations fonctionnelles au sein de l'institution
Organiser une veille et en partager les résultats

2

Construire avec la personne ou le groupe un projet
Accompagner la personne et le groupe dans l'appropriation du cadre et des règles
Mobiliser les techniques pour créer les conditions nécessaires à la participation et à la mobilisation des personnes accompagnées
Rédiger des écrits professionnels dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes
Créer, utiliser des outils de communication interne et externes

3

APPROCHE REFLEXIVE

Analyser les conditions de mise en œuvre d'un accompagnement social
Analyser sa pratique dans l'accompagnement de la personne ou du groupe sur le site qualifiant
S'inscrire dans une démarche réflexive
Appréhender les enjeux et les logiques interinstitutionnelles et partenariales et de réseau sur un territoire donné

4

1 et 4 : Formation théorique

2 et 3 : Formation pratique

Les axes de travail transposés au calendrier

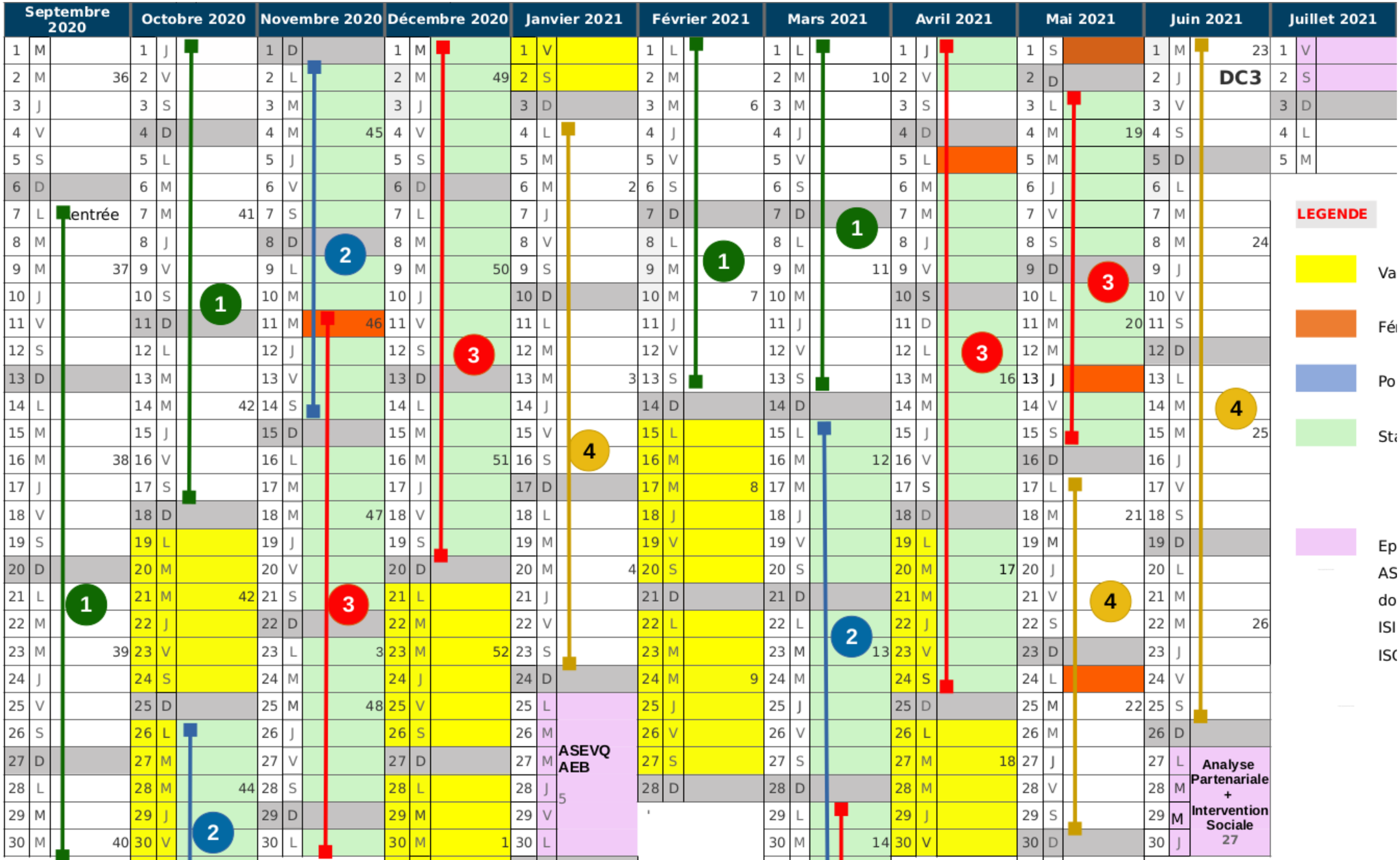

EPREUVE
A LA SUITE
DE LA
PREMIERE
PERIODE
DE STAGE

Aide éducative budgétaire

Etude d'une situation d'accompagnement éducatif budgétaire (élaborée par un formateur enseignant)

- Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire
- Analyser la mise en œuvre de l'accompagnement

Epreuve écrite : 3h

EPREUVE
LIEE
A LA
PREMIERE
PERIODE
DE STAGE

Analyse à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne

A partir d'une **problématique retenue de façon concertée entre l'étudiant et le référent professionnel**, présentation orale d'une analyse d'un **conseil à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne**.

Soutenance orale : 30 mn
Jury : un formateur, un professionnel.

EPREUVE
A LA SUITE
DE LA
DEUXIÈME
PERIODE
DE STAGE

Communication professionnelle

Elaborer un écrit professionnel à partir d'un dossier documentaire et d'une commande institutionnelle (Sujet élaboré par un formateur enseignant) :

- rapport social
- note d'information
- note de synthèse
- note d'aide à la décision

Epreuve écrite 4 heures

EPREUVE
LIEE
A LA
PREMIERE
OU
DEUXIÈME
PERIODE
DE STAGE

Intervention sociale

Présentation écrite d'une
i**ntervention sociale** (ISAP **ou** ISIC)
issue de la formation pratique

Ecrit de 10 à 12 pages
Soutenancce orale 30 min
Jury un formateur, un professionnel

EPREUVE
LIEE
A LA
DEUXIÈME
PERIODE
DE STAGE

Analyse des relations partenariales

Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer
Se positionner dans un travail d'équipe et de partenariat

Ecrit entre 8 à 10 pages
Soutenance orale 30 min

Jury un formateur, un professionnel

EPREUVE
LIEE
OU
NON
AUX
STAGES

Mémoire de pratiques professionnelles

Analyser une **question sociale ou un questionnement professionnel** en montrant l'articulation entre théorie et pratique

Montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques

Ecrit de 30 à 35 pages
Soutenance orale 40 min devant un jury (formateur et professionnel)

5. QUELLES ACTIVITES A DISTANCE ?

-

- Toute activité pertinente en lien avec les objectifs du stage et avec les épreuves
- Toute activité permettant à l'étudiant d'adopter un positionnement professionnel de travailleur social
- Toute activité permettant à l'étudiant de contribuer au fonctionnement de la structure
- Si télétravail, prévoir, l'explication des consignes, la vérification de leur compréhension, des temps de test et de remédiation

5. QUELLES ACTIVITES A DISTANCE ?

-

Exemples :

- Découverte et maitrise de l'**environnement de travail** (statuts de la structure, financements, cadre légal, organisation, dispositifs sociaux mobilisés)
- Identification des **caractéristiques des publics**
- **Communication professionnelle** (interne et externe) par téléphone et à l'écrit (mails, courriers, mise à jour des dossiers, rédaction de fiches projets, de comptes-rendus et de rapports sociaux etc)
- Préparation d'**actions de conseils dans le champ d'expertise** (habitat, logement, alimentation, santé, accès aux droits, etc)
- Veille sociale
- Etude d'une **situation sociale**, propositions d'**axes d'accompagnement**
- **Etc…**

Questions diverses...

jeudi 5 novembre
vendredi 6 novembre
lundi 9 novembre
2020

Laurence Léchelon
Responsable de formation

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Jean Lurçat de Perpignan
25 avenue Albert Camus - 66070 Perpignan
Tél 04 68 50 28 91 / Fax 04 68 50 38 37